



DOSSIER DE PRESSE

Service de la Communication
interministérielle

Tours, le 15 juin 2018

Présentation de la stratégie départementale de sécurité

Conférence de presse
Vendredi 15 juin 2018 à 12h30

Contact Presse : Claire LEVY
Service Communication interministérielle
02 47 33 10 05
pref.communication@indre-et-loire.gouv.fr

1- Sur des priorités réaffirmées, des méthodes de travail enrichies des principes de la police de sécurité du quotidien

La stratégie départementale de sécurité identifie 6 axes principaux de travail. Ce sont des thématiques largement connues des services :

- Lutte contre les atteintes aux personnes et contre les incivilités
- Lutte contre les cambriolages
- Lutte contre les violences sexuelles
- Lutte contre les installations illégales de populations nomades
- Lutte contre la radicalisation violente
- Sécurisation des mobilités

L'objectif premier de cette stratégie est donc non pas de renouveler totalement les priorités d'actions dont la grande majorité reste valide, mais plutôt de réinterroger nos manières collectives de les traiter.

Aussi, les actions qui sont d'ores et déjà menées par les forces de l'ordre sont confortées et réaffirmées, mais également réadaptées à la lumière des trois principes clefs de la police de sécurité du quotidien à savoir :

- une présence visible de terrain renforcée ;
 - ▶ le déploiement des unités de contact de la gendarmerie à Amboise, Chinon, Loches et Chambray- lès-Tours
 - ▶ des territoires investis par l'ensemble des acteurs, avec de nouvelles marches exploratoires, le recrutement de médiateurs et de citoyens volontaires
- le renforcement des partenariats afin d'agir avec l'ensemble des acteurs parties prenantes : les collectivités, les riverains, le monde associatif, les entreprises, les acteurs de la sécurité privée, les forces de l'ordre municipales, les intervenants du monde social, de la politique de la ville. La sécurité résulte de l'action de tous.
 - ▶ mise en place de groupes de partenariat opérationnels (GPO) à Saint Pierre des Corps, à Tours (Sanitas et Rives du Cher) et Joué les Tours (Rabière) sous l'égide des élus ;
 - ▶ une réunion par trimestre en zone gendarmerie avec l'ensemble des élus organisés par chaque commandant de compagnie en présence d'un sous-préfet ;
 - ▶ une coopération renforcée entre police et gendarmerie au sein de la métropole ;
 - ▶ une coopération accrue entre police et gendarmerie nationales et les polices municipales avec des patrouilles communes, la mise à disposition de moyens matériels.
 - ▶ un accompagnement par les forces de l'ordre de la professionnalisation des agents de sécurité privée et des entreprises ;
 - ▶ la désignation d'un référent pour les élus au sein de la gendarmerie ;
- une pleine exploitation des nouveaux outils : réseaux sociaux, outils informatiques...
 - ▶ déploiement de tablettes et de smartphones pour les forces de l'ordre
 - ▶ création de la page Facebook de la police nationale et du compte Twitter de la gendarmerie nationale

2- Sur les sujets nouveaux, une action désormais approfondie

Certaines problématiques sont apparues ou montées en puissance récemment dans le département, et nécessitent désormais une action spécifique.

L'aide et à la prise en charge des victimes

Une action particulière est menée par les forces de l'ordre afin d'améliorer encore la qualité de la prise en charge des victimes : développement du pré-dépôt de plainte en ligne, formation des personnels d'accueil, déploiement de volontaires du service civique pour l'accueil dans les commissariats, mise à disposition pour les victimes des coordonnées de l'agent qui suit son dossier pour pouvoir le contacter facilement.

Un effort supplémentaire sera fait en direction des populations pour leur faciliter l'accès aux forces de l'ordre, avec des horaires d'ouverture adaptée des brigades et commissariat, ou le déploiement progressif du dépôt de plainte décentralisé.

Un des projets majeurs visant cet objectif de mieux prendre en compte les victimes est la création d'une cellule d'accueil des femmes victimes de violences. Il s'agit d'offrir dans les locaux de SOS Médecins à Tours, un accueil médical et une orientation pluri-disciplinaires au-delà de la prise en charge médicale. Les femmes se présentant seront accueillies par un médecin, avant d'être orientées vers d'autres services en temps que de besoin. Dans certains cas, le dépôt de plainte pourra se faire sur place où les policiers se déplaceront.

Le développement des mobilités

Le développement de l'utilisation des moyens de transport : tramway, réseaux de bus, vélos, nouveaux moyens de déplacement individuel tels que trottinette ou overboard nécessite une prise en compte nouvelle pour assurer une sécurité d'un bout à l'autre des lignes desservies et autour des arrêts. La concurrence de la circulation ces différents moyens de déplacement sur les mêmes infrastructures doit aussi être gérée pour assurer une bonne cohabitation. Des patrouilles mixtes sont renforcées ainsi que le lien entre police nationale et gendarmerie. Un travail avec les gestionnaires de transport et d'infrastructure est entrepris dans le cadre des CLSPD. Il sera coordonné.

3- Une méthodologie de mise en œuvre pragmatique

Les mesures identifiées dans la stratégie départementale feront l'objet d'un suivi. Ainsi des points d'étape seront faits tous les mois en préfecture à l'occasion des états major de sécurité.

Pour cela, chaque mesure :

- sera attribuée à un chef de file pour assurer sa bonne réalisation, en identifiant également les services contributeurs ;
- sera assortie d'indicateurs simples, pertinents, tant qualitatifs et quantitatifs sur la réalisation de celle-ci. Il figure dans la stratégie.

L'objectif visé est d'abord le recul du sentiment d'insécurité.

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) reste le cœur de l'action partenariale. Une coordination des réflexions et travaux des commissions des CLSPD sera recherchée pour des sujets communs : mobilité, rodéos, squats...

Selon les besoins et sous la présidence du Procureur de la République, des groupes locaux de traitement de la délinquance (GLDT) vont être créés, l'un sur les rodéos moto et l'autre sur l'économie souterraine.